

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE D'ÉCULLY

N°2025-060

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 septembre 2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33

PRÉSIDENT : Monsieur Sébastien MICHEL

SECRÉTAIRE ÉLUE : Madame Géraldine BALLIGAND

Membres présents : M. Sébastien MICHEL (Maire) ; Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; M. Jean-Philippe CORDIN (adjoint) ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (adjointe) ; M. Jean-Jacques MARGAINE (adjoint) ; Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Christophe MOREL-JOURNEL (adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; Mme Laure DESCHAMPS ; M. Jean-José GARCIA ; Mme Isabelle BUSQUET ; M. Nicolas DE GARILHE ; Mme Géraldine BALLIGAND ; Mme Nicole BRIAND ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; M. Damien CADE ; M. Claude LARDY ; M. Vincent FRIDRICI ; Mme Patricia GARCIA ; M. Jacques CHEVALEYRE ; M. Thibaut LE NORMAND ; M. Jérôme FRANÇOIS.

Membres absents ayant donné pouvoir : M. Loïc ALIRAND (adjoint) donne pouvoir à M. Sébastien MICHEL (Maire) ; Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) donne pouvoir à Mme Isabelle BUSQUET ; Mme Martine BIARD donne pouvoir à Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Jean-Pierre MANIGLIER donne pouvoir à Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Emile COHEN donne pouvoir à Mme Laure DESCHAMPS ; M. Raphaël BERGER donne pouvoir à Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; Mme Olivia ROBERT donne pouvoir à Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; M. Damien JACQUEMONT donne pouvoir à M. Jacques CHEVALEYRE.

Membres absents : M. Pierre POINSOT, Mme Christelle GERIN-EPELY, Mme Florence ASTI-LAPERRIÈRE

Nombre de présents : 22

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de votants : 30

OBJET VERSEMENT D'UNE SUBVENTION POUR LE VOYAGE DES ÉLÈVES ÉCULLOIS À AUSCHWITZ-BIRKENAU

La Ville d'Écully est engagée dans l'éducation des jeunes au devoir de mémoire. La visite d'un lieu commémoratif authentique est une expérience éducative unique.

L'Amicale des Déportés d'AUSCHWITZ, dont le siège social est établi à Lyon, organise une journée « Études et Mémoire », le 5 novembre 2025, durant laquelle des élèves Ecullois, collégiens et lycéens, visiteront successivement le camp-musée d'Auschwitz, camp de travail puis d'extermination situé dans l'enceinte d'une ancienne caserne polonaise, puis le camp de Birkenau, camp d'extermination, où un très grand nombre de Juifs ont été exterminés dans le cadre de l'application

Accusé de réception en préfecture
049-216900811-20250923-DELIB-2025-060-DE
Date de télétransmission : 29/09/2025
Date de réception préfecture : 29/09/2025

Ces lieux, émotionnellement chargés, sont devenus le symbole de terreur, de génocide et de Shoah pour le monde.

L'objectif est de développer un avertissement, comme le voulurent les fondateurs du musée, de comprendre l'Europe d'après-guerre et le monde grâce à une confrontation directe avec les restes de notre histoire. Les élèves pourront approfondir leurs connaissances sur la Seconde Guerre mondiale, Auschwitz et l'Holocauste.

L'aridité du lieu, l'austérité des bâtiments visités, et le contact avec la mémoire vivante et présente, rendront explicites les itinéraires tragiques des déportés, et donneront une rare densité pédagogique au voyage que feront les élèves.

Le camp-musée abrite des collections, archives, un centre scientifique, de conservation, d'édition et un Centre international pour l'éducation qui organise la journée d'études. Préalablement à la visite, les élèves pourront accéder aux ressources en ligne.

Huit élèves volontaires et deux accompagnateurs participeront au voyage d'études à AUSCHWITZ-BIRKENAU, le 5 novembre 2025. Le coût par personne est de 420 €, ce qui représente un coût total de 4 200 € pour 10 personnes. Ce coût couvrira les frais de transport, de déjeuner et de visites guidées sur place.

La Ville d'Écully souhaite à nouveau soutenir ce voyage en accordant une subvention de 4 200 €.

— — — —

Vu le code général des collectivités territoriales,

La Commission Famille-Jeunesse réunie le 4 septembre 2025 entendue ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité par 30 voix pour,

- Approuve le montant de 4 200 € de subvention à verser à l'Amicale des Déportés d'AUSCHWITZ pour le voyage d'études à AUCHWITZ-BIRKENAU le 5 novembre 2025,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents,
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 65 - article 65748.

Ainsi délibéré,

A Écully, le 23 SEP. 2025
La Secrétaire,

Géraldine BALLIGAND

Le Maire,

Sébastien MICHEL

Certifié exécutoire le 29 SEP. 2025
Le Maire

Sébastien MICHEL

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20250923-DELIB. 2025-060-DE
Date de télétransmission : 29/09/2025
Date de réception préfecture : 29/09/2025